

Ogy-Montoy-Flanville

Bulletin Municipal

N°7 - Juin 2021

www.ogy-montoy-flanville.fr

mairie.omf@orange.fr

Rédacteur François Dietrich

Nous sortons de 15 mois de confinement et de restrictions.

Maintenant que nous pouvons espérer revenir à une vie "normale", il est permis d'envisager de nous retrouver pour partager ensemble des moments de convivialité.

Dès septembre nous aurons plaisir à accueillir quatre événements phares.

Le 3 septembre le Festival "Montoy Du Rire", le 4 septembre le concert de "The Voice", le 18 septembre la fête du village avec le traditionnel feu d'artifice et le 19 la brocante dans les rues du village.

Sur le plan communal, se dérouleront en octobre des rencontres avec les habitants selon un calendrier qui sera organisé par secteurs du village. Ce sera l'occasion de dialoguer sur l'action de la commune, mais aussi d'entendre vos remarques permettant d'améliorer la vie communale.

Ceci étant, je vous rappelle que je demeure à disposition des habitants de Ogy-Montoy-Flanville tous les mardis aux horaires à votre convenance, en mairies de Ogy et de Montoy-Flanville.

Je vous souhaite de bonnes vacances.

Eric GULINO
Maire de Ogy-Montoy-Flanville
Vice-président de la CCHCPP
Aménagement et Développement économique



Gestion communale

➤ Budget participatif

La Commune a lancé pour la première fois un budget participatif, doté de 10 000 €. Les habitants avaient jusqu'au 17 mai pour proposer des idées. 54 suggestions ont été recensées. Ce sont des projets très diversifiés, mais beaucoup sont liés à la valorisation des espaces naturels et à l'amélioration des aires de jeux. La Commission du budget participatif a étudié la recevabilité des propositions et en a retenu 17. Jusqu'au 13 juillet, chaque habitant à partir de 10 ans pourra voter pour exprimer son choix dans la liste des projets proposés. Les

bulletins de vote ont été distribués et sont à déposer en mairie de Montoy-Flanville ou de Ogy, ou à envoyer par e-mail à mairie.omf@orange.fr . Les bulletins sont également disponibles sur le site internet de la commune.

Aline Becker

☐ Aménagement et Urbanisme

➤ Actes d'urbanisme

Le point sur les actes d'urbanisme traités depuis le début de l'année dans la commune :

- 14 permis de construire (dont 8 pour Montoy-Flanville et 6 pour Ogy). En comparaison, fin juin 2020, on comptabilisait 20 permis de construire.
- 4 permis de construire modificatifs (dont 1 pour Montoy-Flanville et 3 pour Ogy).
- 1 permis d'aménager modificatif pour Ogy.
- 37 déclarations préalables (dont 20 pour Montoy-Flanville et 17 pour Ogy). En comparaison, fin juin 2020, on comptait 23 déclarations préalables.

Anne-Marie Marx

➤ Travaux

❖ Entretien de la voirie

L'opération annuelle de rebouchage des trous dans la voirie communale a été menée par l'entreprise COLAS. Elle a nécessité 2 jours de travail, après un hiver particulièrement long et rigoureux, pour un coût de 8 400 € TTC. L'intervention nécessite une machine spéciale qui ne peut fonctionner que de mai à septembre.



❖ Traitement des chenilles processionnaires



Dans le cadre de la lutte contre les chenilles processionnaires, la Commune a mandaté la société paysagiste JOTTER pour effectuer un traitement à base de produit biologique sur les chênes qui sont la cible privilégiée de ce fléau.

Cette opération est complémentaire de celle ayant permis l'installation de nichoirs dans les arbres, pour accueillir les mésanges, oiseaux prédateurs des chenilles. Elle ne peut toutefois toucher que les arbres situés en bordure de route, le produit traitant devant être pulvérisé de haut en bas et nécessitant donc l'utilisation d'une nacelle. La technique du traitement est particulièrement complexe et ne permet pas de garantir les résultats espérés.

Alain Bastien



➤ Musée Naturel Jean-Marie Pelt

❖ Culture et production de fruits et légumes

La Mairie a choisi de faire appel, cette année, à un prestataire extérieur pour assurer la production de fruits et légumes sur le terrain communal dédié au parcours pédagogique de l'association du Musée Naturel Jean-Marie Pelt, à proximité du rucher-école.

Suite à un appel d'offre, la mission a été confiée à Aurore Genique. Titulaire d'un BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole), et à défaut de pouvoir s'installer, la jeune femme s'est dotée d'un statut d'autoentrepreneuse, proposant ses services de soutien aux cultures.

Les travaux sur le site ont débuté fin avril avec la préparation du sol qui a été amendé et enrichi grâce au compost fourni par l'association Oasis Terre J'Aime.

Après les dernières gelées est venu le temps des semis et plantations avec la mise en terre de plusieurs centaines de pieds de tomates, courgettes, betteraves, fraisiers etc.

L'entretien consiste ensuite à assurer le désherbage et l'irrigation des jeunes plants.

Les premières récoltes se feront dès ce mois de juillet, les produits étant ensuite transformés par une entreprise messine.

A l'automne, il restera à préparer le terrain pour l'année suivante, avec un amendement favorisant le travail des vers, pour éviter l'usage du motoculteur et pour permettre le développement des micro-organismes, en parfaite adéquation avec la philosophie de Jean-Marie Pelt.

La gestion du potager est intégrée au parcours pédagogique du Musée Naturel et constitue une initiation de qualité pour le public scolaire.

Les membres de l'association du Musée Naturel apportent leur précieux concours au projet, que ce soit par leur investissement dans les travaux agricoles ou leur accompagnement pédagogique pour les visiteurs.



La préparation du sol avec des procédés naturels est la première étape incontournable d'une exploitation raisonnée du potager communal.

➤ CCAS

Le CCAS s'est réuni en conseil d'administration le 14 avril 2021. À l'ordre du jour figurait la présentation du budget réalisé en 2020 et du budget prévisionnel 2021.

❖ Budget réalisé en 2020

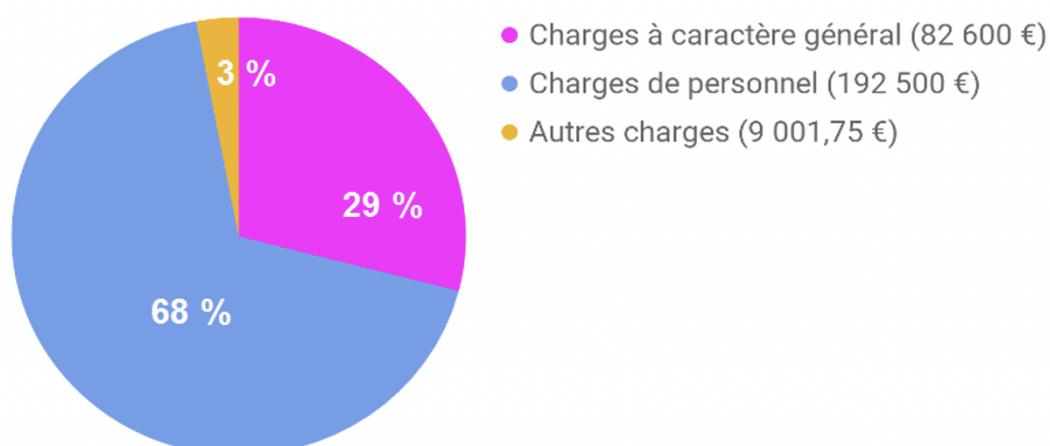
- Recettes de fonctionnement : 250 814,24 €
- Dépenses de fonctionnement : 217 860,80 €

➤ **Résultat de l'exercice : + 32 953,44 €**

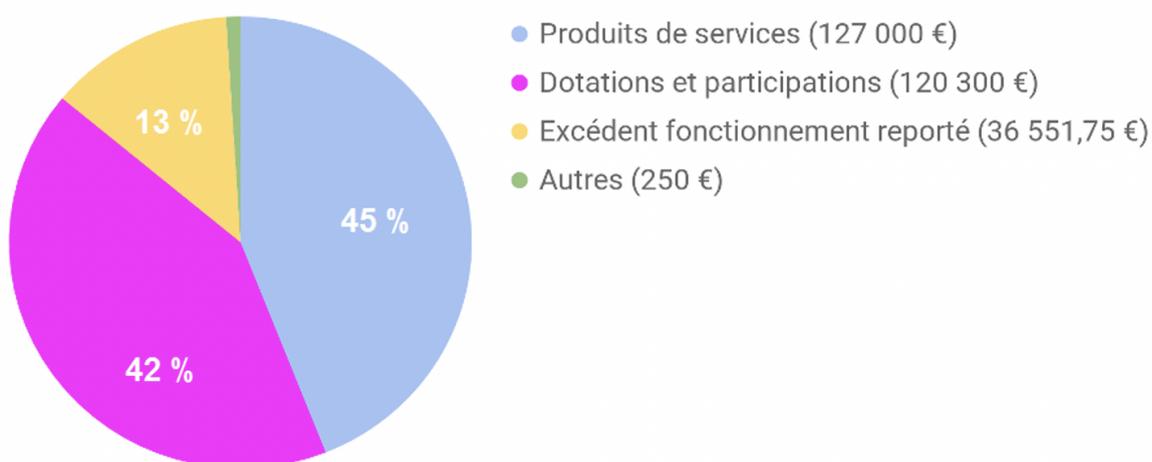
➤ *Il est à noter que 96 % du budget total du CCAS est alloué au périscolaire.*

❖ Budget 2021

➤ Dépenses de fonctionnement 2021 : 284 101,75 €



➤ Recettes de fonctionnement 2021 : 284 101,75 €



❖ Bilan des activités menées par les différentes commissions du CCAS en 2020

☐ Commission Enfance et Jeunesse (0 à 17 ans)

● 0 à 3 ans :

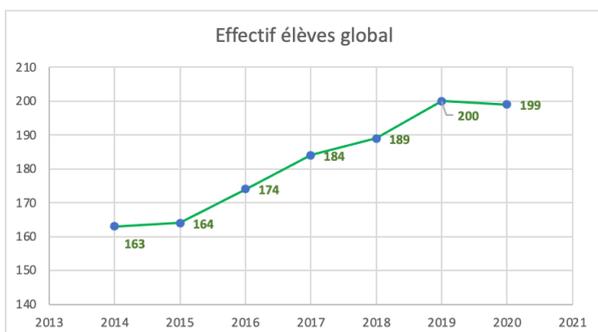
- Une moyenne de 20 naissances par an
- Une capacité d'accueil répartie comme suit :
 - 12 assistantes maternelles : 31 enfants
 - 1 MAM : 16 enfants
 - 1 micro-crèche : 10 enfants

➤ *À noter que seuls 50% des enfants gardés habitent Ogy-Montoy-Flanville.*

Objectif : Développer la capacité d'accueil (seconde MAM en projet).

● 3 à 11 ans : 170 enfants de Ogy-Montoy-Flanville

★ Ecole Alphonse Laveran :



☐ Coût d'un élève de maternelle : 1 139 €

☐ Coût d'un élève de primaire : 208 €

Objectif : Développer l'école numérique dans le but d'assurer la continuité pédagogique entre l'école et le collège, et faciliter des pratiques pédagogiques partagées :

- achat de tableaux numériques
- classe- mobile (tablettes, etc.)

➤ *Ce projet est soutenu financièrement par le Département et l'Éducation Nationale.*

★ Périscolaire : 110 enfants

Pour le bon fonctionnement du périscolaire, les dépenses et recettes se répartissent de la manière suivante :

PERISCOLAIRE + ALSH

Dépenses

- Charges de personnel : 170 000 €
- Repas - Goûter : 55 500 €
- Charges de fonctionnement : 19 600 €
- Programme animation : 8 500 €

Recettes

- Participation des parents : 127 000 €
- Participation commune : 80 000 €
- Participation CAF : 35 000 €

Accueil du midi : entre 90 et 100 enfants

Accueil soir : 50 enfants

Objectif : Avoir un périscolaire attractif avec une équipe de direction et d'animateurs expérimentés.

- **11 à 17 ans : 94 jeunes**

Objectif : Construire un projet avec et pour les ados en les invitant à une première rencontre courant 2021.

- *Tout reste à faire pour nos ados, toutes les idées seront les bienvenues : création d'une association, club de sport, animations (jeux, etc.).*

☐ **Commission Seniors**

Objectif : Protéger, améliorer le quotidien des seniors.

Les rencontres du jeudi et les goûters animés reprendront, pour la plus grande joie de tous, dès que la réglementation le permettra.

Budget réalisé en 2020 :

- 8 880 € ont été dépensés en 2020.

Budget prévisionnel 2021 :

- 9 600 € ont été budgétés :
 - Animation du jeudi : 1 000 €
 - Goûter dansant seniors : 600 €
 - Colis de Noël : 8 000 € (70 ans et plus)
 - Croisière sur la Moselle : annulée

☐ **Commission Santé, Prévention, Solidarité et Handicap**

Objectif :

- ➔ Contribuer au bien-être social et à la santé des habitants de la commune.
- ➔ Accompagner les habitants confrontés à des problématiques de handicap, de dépendance, d'accidents graves de la vie ou de difficultés financières ponctuelles.

- Accompagner les habitants dans leurs démarches administratives.
- S'engager dans une politique d'accessibilité de l'ensemble des bâtiments et des espaces recevant du public.

Missions menées en 2020 :

- Plan canicule, gestion de la crise sanitaire
- Soutien financier à des familles en difficulté
- Distribution de masques

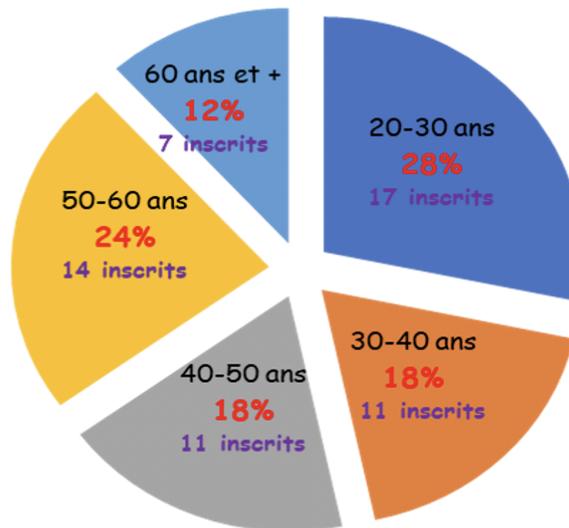
Budget prévisionnel 2021 : 3000 €

☐ Commission attractivité et emploi

Objectif : Mettre en relation les demandeurs d'emplois avec les entreprises de la commune.

Missions menées en 2020 :

- Recensement mensuel des demandeurs d'emploi
- Accompagnement de 3 demandeurs d'emploi dans l'élaboration de leur CV



➤ À noter que l'on compte 77 demandeurs d'emploi (avril 2021) dans la commune, dont 45 % de femmes.

- En 2021, la commission s'est donnée comme objectif de rencontrer les 38 entreprises situées sur Ogy-Montoy-Flanville afin d'identifier leurs besoins en personnel et de les communiquer aux demandeurs d'emplois.

Un premier résultat positif vient d'être enregistré par la commission qui a favorisé le recrutement d'un demandeur d'emploi de la commune par une entreprise de l'Actipole de Metz.

Marina Gautier

➤ Ecole

Le dernier conseil de l'année scolaire s'est tenu le 11 juin.

Un certain nombre d'informations sont à retenir.

- L'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours est reconduite pour 3 ans, à compter de la rentrée 2021.
- Les modalités de transport sont maintenues.
- Pour la prochaine rentrée, les inscriptions font état d'un effectif historique de 34 nouveaux arrivants en petite section de Maternelle. La moyenne section comptera 20 enfants et la grande 31.

Au niveau de l'école élémentaire, on comptera 31 enfants au CP, 22 au CE1, 26 au CE2, 25 au CM1 et 25 au CM2.

Les effectifs globaux seront donc de 85 élèves en Maternelle et de 129 en Élémentaire, soit un total de 214 enfants (14 de plus que l'année qui s'achève).

- ATSEM : Marine Sibille est affectée en qualité d'ATSEM à l'école maternelle, suite au départ à la retraite de Claude Vivarelli. Un stagiaire en CAP Petite Enfance viendra étoffer l'encadrement à la rentrée.
- La dotation en tableaux numériques est budgétée pour la rentrée 2021.
- Souhais de bonne retraite à Betty Sandt, maîtresse du CP, à Claude Vivarelli, ATSEM, et à Fabienne Beghin, agent de service.

➤ PAV papiers - cartonnettes



Le nouveau système de collecte des papiers et cartons mis en place par la Communauté de Communes du Haut Chemin - Pays de Pange présente des avantages ... mais aussi des inconvénients.

Suite à un dysfonctionnement dans le respect du calendrier de ramassage des conteneurs, ceux-ci se sont trouvés entièrement remplis et donc inutilisables quelques jours.

Face à ce problème ponctuel, certains usagers ont manifesté leur mécontentement (ou ont démontré leur incivilité) en abandonnant papiers et cartonnettes au pied des colonnes de collecte, perturbant ainsi l'ordre public. Il est par ailleurs rappelé que les cartons ondulés n'ont rien à faire dans ces collecteurs et doivent être déposés exclusivement dans les déchetteries.

Pour assurer un meilleur service aux habitants, la Commune a commandé deux collecteurs supplémentaires à la CCHCPP.

➤ Demande de titre d'identité

La commune de Peltre possède dorénavant sur son site internet l'application permettant de prendre rendez-vous en ligne pour une demande de titre d'identité (CNI et/ou passeport), à l'adresse suivante :

La mairie de Peltre dispose de plages horaires de 9h à 19h, à raison de 3 jours par semaine.

Coordonnées : 1, rue de Gargan 57245 PELTRE (03 87 21 13 51).

➤ Clocher de l'église de Saint-Agnan

L'église de Saint-Agnan est le principal élément du patrimoine architectural de la commune. Elle est un repère incontournable dans le paysage local.

Mais au-delà du repère visuel, elle est aussi un repère auditif avec les sonneries de ses trois cloches, qui ont été baptisées le 15 juin 1924 :

- Gabrielle Augustine : «*Deum laudo* - Je loue Dieu»
- Marie Mélanie : «*Mortuos plango* - Je pleure les défunts»
- Saint-Agnan : «*Vivos voco* - J'appelle les vivants»



Elles sont activées électriquement depuis l'électrification du bâtiment en 1929.



Aussi, pour les faire perdurer, pour éviter que l'usure des battants ne les détériorent, pour que leurs tintements soient toujours purs et limpides, il a été nécessaire d'effectuer quelques travaux, dont l'échange des battants, pesant chacun quelque 40 kg.

Et pour que le clocher reprenne toutes ses fonctions, les quatre horloges ont été remises en état et donnent maintenant une indication horaire précise.

Ce très beau monument de style néo-roman, détruit par un incendie en 1802, a été entièrement reconstruit entre 1882 et 1889 grâce à la générosité de la famille Legrand, de Flanville.

Il est ouvert au public le samedi et le dimanche de 8 h à 20 h, de mai à octobre. C'est l'occasion de faire une visite du patrimoine ou de méditer dans un lieu privilégié et propice à la réflexion.

Pour visiter les tribunes, l'orgue et le clocher, il faut contacter le président du Conseil de Fabrique pour être accompagné.

Contact : Gilbert Bertrand 07 87 01 09 10

Gilles Voituret

➤ Columbarium

Un second columbarium a été réalisé au cimetière de Saint-Agnan. La réception des travaux d'installation s'est effectuée début juin 2021.

Le montant total de la fourniture et des travaux d'installation s'élève à 12 500 € TTC.

Cette nouvelle installation a été rendue nécessaire car, suite à la fusion, les demandes de concessions sont plus nombreuses, notamment sur Montoy.

Il est important de rappeler que le règlement du cimetière stipule que seuls les habitants de Ogy-Montoy-Flanville et de Coincy, ainsi que les personnes nées sur ce territoire, peuvent réserver une concession.



Anne-Marie Marx

➤ Manifestations

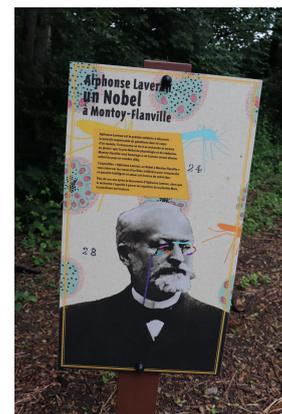
❖ Exposition Laveran

Une exposition permanente est à découvrir sur le sentier du Musée Naturel Jean-Marie Pelt, au divan forestier, après la maison de la sorcière, intitulée « Laveran, un Nobel à Montoy-Flanville ». De nombreuses tables de lecture font revivre une prodigieuse histoire.

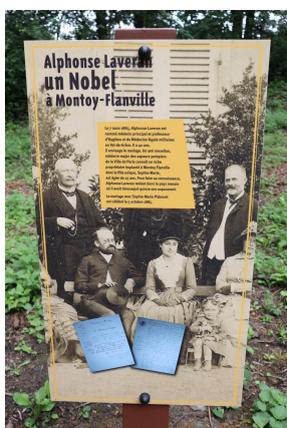


Qui est le docteur Laveran ?

C'est un médecin chercheur. En 1880 il découvre dans le corps d'un malade, à l'hôpital militaire de Constantine, le parasite responsable du paludisme. Il reçoit en 1907 le prix Nobel de physiologie et de médecine. Il fait un don de 100 000 Francs à l'Institut Pasteur, dont il a été un membre éminent, pour la construction d'un laboratoire où il consacra sa vie à ses recherches.



Quel lien avec Montoy-Flanville ?



En 1885 Alphonse Laveran a 40 ans et envisage le mariage. C'est un ami mosellan qui le met en relation avec un riche propriétaire à Montoy-Flanville, qui a une fille, Sophie Marie Pidancet. La rencontre a lieu et le mariage est célébré le 5 octobre 1885 à Montoy-Flanville et en l'église de Noisseville. Le couple vit à Paris et fait plusieurs séjours à Montoy-Flanville.

Andrée François

❖ Journée nationale de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Dans un format restreint en raison de la crise sanitaire, s'est tenue le samedi 8 mai à Noisseville la cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945, organisée par l'UNC locale en présence des maires de Noisseville, Ogy-Montoy-Flanville, Coincy et Retonfey, ainsi que des adjoints.

A 10h30, c'est devant le monument aux morts et les porte-drapeaux que les couleurs de la France ont été hissées. Après l'observation d'une minute de silence, les participants ont entonné l'hymne national. Un membre de l'UNC a lu le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.



Deux gerbes ont été déposées par le vice-président de l'UNC et les maires. Dans son allocution, la première magistrate de Noisseville a souligné le devoir de mémoire pour le sacrifice de nos aînés.

Cette cérémonie a commémoré le 76e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Gilles Voituret

❖ Commémoration du massacre de Oradour-sur-Glane

Il y a soixante-dix-sept ans, le 10 juin 1944, un bataillon de la Waffen-SS massacre les 643 habitants du village d'Oradour-sur-Glane. Il s'agit du plus grand massacre de civils commis en France par les armées nazies.

Quarante-quatre étaient mosellans : trente-neuf de Charly et cinq de Montoy-Flanville. Il s'agissait de Mosellans qui avaient été expulsés du département par les Allemands lors de l'annexion de la Moselle en 1940.

Pour rendre un digne hommage à ces hommes, ces femmes, ces enfants, victimes du nazisme, une gerbe a été déposée au monument du square Oradour par le Maire. La Commune a également participé à la cérémonie commémorative à Oradour-sur-Glane par l'envoi d'une gerbe.



Gilles Voituret

➤ Un membre de L'UNC à l'honneur

A l'issue de la cérémonie commémorative du 8 mai au monument aux morts de Noisseville, Guy Stokal, déjà titulaire de la médaille de bronze, s'est vu remettre la médaille du mérite de l'UNC, échelon argent, pour son engagement bénévole au sein de la section de l'UNC Ogy-Montoy-Flanville, Noisseville, Retonfey, Coincy.

Adhérent à la section depuis 2006, il a tenu les postes de porte-drapeau adjoint, porte-drapeau en titre depuis 2010, puis président de 2014 à 2018. Il a passé le flambeau de la présidence en 2018 et reste un adhérent actif, tant dans sa mission de porte-drapeau que dans l'animation, la vie, les activités au sein de la section.



La Médaille du Mérite UNC

L'Union Nationale des Combattants récompense ses adhérents bénévoles qui s'impliquent avec constance et désintéressement au service de l'association et dans une certaine durée, notamment:

- *en acceptant des responsabilités dans une section ou un groupe,*
- *en rendant des services particuliers à l'UNC,*
- *en s'engageant dans le domaine de l'action sociale.*

Cette récompense prend la forme d'une médaille associative, accompagnée d'un diplôme : «la Médaille du Mérite UNC».

Cette Médaille n'est jamais un droit !

Elle témoigne de l'estime portée à un ancien combattant par ses compagnons d'armes, d'où sa très grande valeur symbolique.

Elle est attribuée par une commission nationale désignée par le conseil d'administration qui attribue cette distinction.

Gilles Voituret

➤ Section des Médaillés Militaires de Metz

Les membres du Comité directeur de la 230^{ème} section de la Médaille Militaire de Metz, section forte de 372 adhérents, se retrouvent une fois par mois pour une réunion de travail, sur invitation d'un membre dans une salle de sa commune.

La situation sanitaire n'ayant pas permis de réunion depuis plus d'un an, c'est sur invitation de Gilles Voituret, vice-président, que la « réunion de reprise » s'est tenue fin mai dans la salle des fêtes de Ogy, faisant connaître ainsi le village intra-muros. A cette occasion le président François Hossann a remis des médailles d'or de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire (SNEMM) à 3 membres méritants et actifs au sein de la section et de la société nationale, Norbert Gobert, Armand Morel et Gilles Lhuillier.

Le président désirant organiser un colloque début juillet, il a été proposé de se retrouver pour cette occasion à la salle communale de Montoy-Flanville, afin de permettre, en marge de ce rendez-vous, une visite sur l'ensemble du sentier du Musée Naturel Jean-Marie Pelt, montrant ainsi une autre facette de notre village et permettant son rayonnement auprès des membres de la section issus de toute la région messine.

Gilles Voituret

➤ UEM

Le déploiement de la fibre étant désormais terminé sur la commune, UEM a cessé toute activité de Télévision Internet à compter du 30 juin 2021.

Ses clients sont invités à se rapprocher des opérateurs présents sur le réseau fibre pour choisir l'offre adaptée à leurs besoins. Parallèlement, ils devront contacter le service clients de UEM pour résilier leur abonnement :

- soit en formulant leur demande sur www.uem-metz.fr/je-cesse-mon-contrat-video
- soit par téléphone au 03 87 34 45 00 (appel local non surtaxé).

➤ Visite de François Hollande

La journée du 14 juin 2021 restera marquée d'une pierre blanche dans l'histoire de la commune. A l'occasion d'une visite au Foyer Carrefour de Metz, pour un projet inscrit dans le cadre de la fondation "La France s'engage" qu'il avait lancée en 2014, l'ancien Président de la République, François Hollande, a effectué un passage remarqué dans le village.

Dans un premier temps, il a rencontré les élèves de l'école Alphonse Laveran pour échanger autour de son livre "Leur Etat expliqué aux jeunes et aux moins jeunes". Il a ensuite été accueilli par Olivier Arus, président du Syndicat des Apiculteurs de Metz et Environs au rucher-école.



Une leçon d'éducation civique grande nature pour les CM2 de l'école Laveran, dispensée par l'ancien Président de la République François Hollande, en présence du Directeur de l'école Simon Lorin, du Recteur, de l'Inspectrice d'Académie et du Maire de la commune, Eric Gulino.

Au rucher-école, François Hollande a participé aux opérations d'extraction du miel.



➤ Sécurité routière

Pour renforcer la sécurité sur la très fréquentée RD 603, un radar fixe a été installé à proximité du carrefour de Saint-Agnan, contrôlant la vitesse de circulation dans les deux sens.



➤ Remise des prix du jeu du Bulletin Municipal 2020

Corinne Antczak, Audrey Briand et Charlène François sont les trois grandes gagnantes du jeu "Connaître votre village" proposé dans le premier bulletin annuel de la commune de Ogy-Montoy-Flanville.

La remise des prix s'est déroulée au cours d'un moment de convivialité organisé en mairie de Ogy, en présence d'Anne-Marie Marx, première adjointe, et des membres de la commission communication, Gilles Voituret, François Dietrich et Andrée François, les concepteurs du bulletin municipal.



Les trois lauréates ont reçu un colis de produits locaux, offerts par le magasin des Mets Fermiers et par l'association du Musée Naturel Jean-Marie Pelt.

➤ Festival "Montoy du Rire"

Dans la perspective de la reprise des activités, le Comité Des Fêtes recherche de nouveaux bénévoles.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour que les festivités du village soient une réussite !

Tous les ans, la mobilisation de bénévoles engagés, responsables et désireux de s'investir est nécessaire à la bonne organisation des manifestations festives du village (festival, fêtes de la musique, du village, feu de la St Jean, etc.). Chacun y a une place, quels que soient son âge, son expérience et son savoir-faire, pour partager son dynamisme et mettre sa bonne humeur au service des artistes, partenaires, intervenants et aussi du public.

Les bénévoles sont attendus en nombre pour les aventures de septembre, le vendredi 3 et le samedi 4, à l'occasion du Festival Montoy Du Rire et de Happy Music Tour, et le samedi 18 pour la fête du village.

Contact : *mairie 03 87 76 74 10 ou mairie.omf@orange.fr*



